

Éditer des contes de tradition orale : pour qui? comment?

Jean-Pierre Pichette

Number 16-17, Fall 2009, Spring 2010

Éditer des contes de tradition orale : pour qui? comment?

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/045126ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/045126ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Pichette, J.-P. (2009). Éditer des contes de tradition orale : pour qui? comment?
Port Acadie, (16-17), 13–23. <https://doi.org/10.7202/045126ar>

Article abstract

Depuis le milieu du xix^e siècle en France et au tournant du xx^e siècle en Amérique française, les chercheurs sont confrontés à l'épineux problème de l'édition des récits de tradition orale. Cet atelier, qui coïncide avec une dynamique très actuelle de retour au conte, a pris la forme d'un séminaire « sur mesure » où des spécialistes de ces questions – collecteurs, transpositeurs, éditeurs et analystes qui évoluent dans les contextes pluriels de la francophonie internationale — ont livré leurs points de vue sur la méthode de transcription et la composition du recueil de contes d'après leur expérience particulière des difficultés rencontrées et des meilleures solutions trouvées. Ces journées d'étude, qui sont au cœur des activités de la Chaire de recherche en oralité des francophonies minoritaires d'Amérique (COFRAM) et qui préparent le grand projet d'établissement d'un corpus de littérature orale (ÉCLORE), devaient servir à mettre au point un modèle d'édition approprié aux sources orales, souple et intelligible au plus grand nombre, en vue de favoriser vraiment leur utilisation et, peut-être, la relance des études en littérature orale.

Éditer des contes de tradition orale : pour qui? comment?

Jean-Pierre Pichette
Université Sainte-Anne

Résumé

Depuis le milieu du XIX^e siècle en France et au tournant du XX^e siècle en Amérique française, les chercheurs sont confrontés à l'épineux problème de l'édition des récits de tradition orale. Cet atelier, qui coïncide avec une dynamique très actuelle de retour au conte, a pris la forme d'un séminaire « sur mesure » où des spécialistes de ces questions – collecteurs, transcripteurs, éditeurs et analystes qui évoluent dans les contextes pluriels de la francophonie internationale – ont livré leurs points de vue sur la méthode de transcription et la composition du recueil de contes d'après leur expérience particulière des difficultés rencontrées et des meilleures solutions trouvées. Ces journées d'étude, qui sont au cœur des activités de la Chaire de recherche en oralité des francophonies minoritaires d'Amérique (COFRAM) et qui préparent le grand projet d'établissement d'un corpus de littérature orale (ÉCLORE), devaient servir à mettre au point un modèle d'édition approprié aux sources orales, souple et intelligible au plus grand nombre, en vue de favoriser vraiment leur utilisation et, peut-être, la relance des études en littérature orale.

Préambule

Comment passer à l'écrit des récits de tradition orale sans tomber dans la réécriture des textes ni en donner un relevé phonétique desséchant? Peut-on à la fois assurer la lisibilité du document oral et en garantir la valeur scientifique? Telle est la base de la réflexion que nous avons menée à terme, avec la collaboration de l'équipe d'experts dont les textes sont ici réunis. Ainsi s'amorçait le volet fondamental de la chaire COFRAM – soit l'établissement d'un corpus de littérature orale (le projet ÉCLORE) – afin de contribuer à la diffusion et de soutenir peut-être la relance des études en littérature orale. Il s'agissait de revoir, de mettre à jour et de peaufiner les modèles que nous avons pratiqués depuis une trentaine d'années en regard de l'expérience d'autres collègues dans des milieux et des contextes divers du monde francophone.

1. Les premières collections de traditions orales

La publication d'un premier recueil de contes populaires il y a plus d'un siècle – ceux de Louisiane qu'Alcée Fortier livrait en 1895, avec une

traduction en anglais, dans ses *Louisiana Folktales*¹ — ouvrait la voie à un grand domaine de recherche qui restera toutefois négligé jusqu'à l'entrée en scène de Marius Barbeau en 1914 et sera ravivé par celle de Luc Lacourcière en 1944.

Aujourd'hui, l'Amérique française a fourni aux ethnologues environ 20 000 contes populaires — doublant l'estimation à 9 000 de la fin des années 1960. Recueillis dans toutes les provinces du Canada et dans une demi-douzaine d'états des États-Unis, ils ont fait l'objet, depuis un siècle, de valeureux efforts de diffusion, individuels et collectifs. Entre 1916 et 1950, Marius Barbeau en publia environ 200 dans les huit séries de « Contes populaires canadiens »² insérés dans le *Journal of American Folklore*; de 1973 à 1993, Germain Lemieux livra l'intégrale des 646 récits, de l'Ontario et de la Gaspésie surtout, sous le titre *Les vieux m'ont conté*, un monument de 33 volumes publié par les éditions Bellarmin³; enfin, de 1978 à 1990, la collection « Mémoires d'homme » que nous avons dirigée aux éditions Quinze⁴ en a diffusé environ 200 dans ses huit recueils.

Marquantes pour des raisons d'ancienneté, d'exception ou d'originalité, et incontournables pour les chercheurs, ces trois collections n'ont pas saturé les possibilités d'édition des narrations populaires. Elles comptent pour environ cinq pour cent de l'inventaire connu et, pour les plus anciennes, ne répondent plus aux exigences des publics lecteurs de ce nouveau siècle : la collection de Barbeau, depuis longtemps épuisée, est introuvable; celle de Lemieux, dont le parti de publier chaque conte en deux versions, l'« originale » à peu près illisible et la « remaniée » qui a perdu son caractère populaire, a confondu les lecteurs, qui s'en sont détournés; la troisième, plus récente et plus près des attentes contemporaines, a été interrompue prématurément par un éditeur de « livres pratiques » qui a opéré illégalement le pilonnage inconsidéré d'ouvrages bien accueillis par le public, les deux premiers ayant déjà été réimprimés et réédités.

1. Alcée Fortier, *Louisiana Folk-Tales in French Dialect and English Translation*, Boston & New-York, Houghton, Mifflin & Co., « Memoirs of the American Folklore Society », vol. 2, 1895, xi, 122 pages.
2. Marius Barbeau (dir.), « Contes populaires canadiens », *Journal of American Folklore*, 1916–1950 : voir plus loin la description complète de cette série.
3. Germain Lemieux (dir.) *Les vieux m'ont conté*, Publications du Centre franco-ontarien de folklore sous la direction de Germain Lemieux, Sudbury; Montréal, Éditions Bellarmin; Paris, Maisonneuve et Larose, 1973–1993, 33 tomes.
4. Jean-Pierre Pichette (dir.), « Mémoires d'homme », Montréal, Les Quinze : C. Laforte, *Menteries drôles et merveilleuses*, 1978 (1980); J.-C. Dupont, *Contes de bûcherons*, 1980; C. Legaré, *La bête à sept têtes*, 1980; G. Aucoin, *L'Oiseau de la vérité*, 1980; B. Bergeron, *Les Barbes-bleues*, 1980; C. Legaré, *Pierre la fève*, 1982; P. Desjardins et G. Lamontagne, *Le Corbeau du Mont-de-la-Jeunesse*, 1984; et C. Legaré, *Beau Sauvage*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1990.

Si ces titres demeurent à la portée des spécialistes grâce aux bibliothèques, tout comme les documents de terrain le sont dans le réseau des dépôts d'archives ethnologiques, ils restent à toutes fins utiles inadéquats pour la majorité des analystes, ethnologues ou autres, des praticiens et artistes conteurs, des pédagogues, enseignants et animateurs, d'ici comme d'ailleurs, qui ne peuvent fréquenter les archives et doivent s'accommoder des livres en librairie. Ainsi, le besoin de documents fiables pour la recherche et les divers publics intéressés est avéré, mais le marché de l'édition ne peut y satisfaire présentement. Incapables de trouver les ethnotextes qu'ils sollicitent pour la vérification de leurs hypothèses, les chercheurs désertent ce secteur ou n'ont recours qu'à des textes édulcorés, remaniés, souvent réchauffés, incorrects donc sur le plan de l'authenticité, offrant peu de crédibilité en tout cas pour la recherche.

II. Les fonds documentaires

Pourtant, depuis la fin des années 1960 et jusqu'à maintenant, on a institué des centres d'archives presque partout en territoire nord-américain; ceux-ci ont profité de la vogue de l'enquête orale qui, en plus du folklore et de l'ethnologie, a gagné progressivement de nombreuses disciplines des sciences humaines, notamment l'histoire, la sociologie, la géographie et la linguistique. En 1983 paraissait un premier état d'une quinzaine de centres de recherche distribués de Terre-Neuve à l'Alberta et possédant de tels fonds : *Quatre siècles d'identité canadienne*, sous la direction de René Dionne⁵. Vingt-cinq ans plus tard, tous ces centres poursuivent leurs activités avec une douzaine d'autres qui se sont ajoutés à leur liste, notamment les trois récentes chaires de recherche en patri-

-
5. René Dionne (dir.), *Quatre siècles d'identité canadienne – Actes d'un colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, le 23 octobre 1981*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1983, 176 pages. Voici, d'est en ouest, les centres présentés dans cet ouvrage : 1 - Centre d'études franco-terreneuviennes (Memorial University); 2 - Société Saint-Thomas-d'Aquin (Île-du-Prince-Édouard); 3 - Centre acadien (Université Sainte-Anne, Nouvelle-Écosse); 4 - Centre d'études acadiennes (Université de Moncton); 5 - Célat et Archives de folklore et d'ethnologie (Université Laval); 6 - Centre de recherche en civilisation canadienne-française (Université d'Ottawa); 7 - Centre franco-ontarien de folklore (Sudbury); 8 - Département de folklore et ethnologie (Université de Sudbury); 9 - Institut franco-ontarien (Université Laurentienne, Sudbury); 10 - Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest (Saint-Boniface); 11 - Programme d'études canadiennes (Université de la Saskatchewan, Saskatoon); 12 - Institut français (Université de Régina); 13 - Salon d'histoire de la francophonie albertaine (Edmonton).

moine au Canada⁶ et des centres au Canada et aux États-Unis⁷. Mais leur réseau est peu connu en dehors d'un petit nombre de fidèles habitués ou de spécialistes, comme les lecteurs de *Rabaska*, revue d'ethnologie de l'Amérique française (www.sqe.qc.ca) fondée en 2003, qui disposent annuellement des rapports d'activités de ce réseau.

D'autre part, même quand on a repéré ces archives et leurs trésors, le faible accès à des répertoires régionaux de traditions orales ferme présentement ce secteur aux études universitaires avancées. Les instruments de recherche en ce domaine sont peu nombreux et ils ne sont pas tenus régulièrement à jour. Le plus important d'entre eux, le « Catalogue du conte populaire de l'Amérique française », devait produire la synthèse en ce domaine et guider les chercheurs dans ces milliers de récits oraux. Mis en chantier par le regretté Luc Lacourcière, cet ouvrage ne compte qu'un premier volume inédit, dont la publication restera compromise tant que la suite n'aura pas été enclenchée. Les grandes universités qui auraient dû s'y intéresser n'ont pas encore fait les choix qui redresseraient la situation de sorte que, en panne depuis le milieu des années 1980, le secteur de la tradition orale a subi un net recul.

III. L'enseignement universitaire

D'ailleurs, l'enseignement de la littérature orale dans les grandes universités du centre est plutôt restreint : au cœur de la mission de l'ethnologie à l'Université Laval pendant quarante ans, il se réduit maintenant à deux ou trois cours. Ce sont plutôt les universités de la périphérie qui sentent l'urgence de mettre en valeur les collections recueillies chez elle. En effet, l'intérêt pour la recherche et l'enseignement du conte populaire comme matière universitaire propre s'y affirme depuis une bonne quinzaine d'années : à côté de l'Université de Sudbury, qui compte une douzaine de cours consacrés à ce domaine et dispense même un baccalauréat en folklore et ethnologie (en direct et à distance), l'Université Sainte-Anne en possède une dizaine sur ses onze cours d'ethnologie (plus trois

6. La Chaire de recherche du Canada en oralité des francophonies minoritaires d'Amérique (COFRAM) à l'Université Sainte-Anne, la Chaire de recherche McCain en ethnologie acadienne (CREMEA) à l'Université de Moncton et la Chaire de recherche du Canada en patrimoine ethnologique (CRPE) à l'Université Laval.

7. 1-Conseil québécois du patrimoine vivant (Québec); 2-Centre Mnémo (Drummondville); 3-Centre d'études sur la francophonie du Détroit (Windsor); 4-Société historique de Saint-Boniface (Manitoba); 5-Centre canadien de recherche sur les francophonies minoritaires (Régina); 6-Institut pour le patrimoine de la francophonie de l'Ouest canadien, Faculté Saint-Jean (Alberta); 7-Archives acadiennes (Université du Maine à Fort-Kent); 8-Institut français (Assumption College, Worcester, Massachusetts); 9-Centre de folklore acadien et créole et Centre d'études louisianaises (Université de Louisiane à Lafayette).

autres cours des départements de français et de sociologie) intégrés au programme d'études acadiennes et l'Université de Moncton affiche sept cours en études littéraires; le Collège universitaire de Saint-Boniface (deux cours en littérature), les constituantes du réseau de l'Université du Québec (divers cours sur le conte et la littérature populaire) et l'Université de Sherbrooke (un cours sur le conte dans l'enseignement) proposent leur enseignement dans des programmes de littérature et de pédagogie⁸. Du côté anglais, l'université Memorial en compte une douzaine, dont quatre en anglais sur les traditions orales de la francophonie (et deux autres en français). La méconnaissance des contes d'ici explique les recours fréquents, dans l'enseignement et la recherche, à des contes étrangers littérisés, d'Europe (France et Allemagne surtout) et des États-Unis (les contes allemands des frères Grimm servis à la sauce Disney). Le public en général et même des chercheurs en viennent à penser que la tradition du conte populaire français n'a pas livré les preuves qu'on est en droit d'en attendre, étant donné les travaux menés depuis un siècle par les ethnologues-folkloristes.

iv. Le retour au conte oral

Au Canada, comme ailleurs dans la francophonie, l'attrait du conte, de tradition populaire ou de création littéraire, jouit d'une recrudescence singulière. Le fait est de notoriété publique. L'Amérique française, dont la tradition orale est une des plus riches du monde occidental, fait figure de proue en cette matière. Il n'est qu'à relever les événements qui mettent en scène des conteurs pour vérifier l'ampleur du phénomène : entre 1985 et 1999, on ne comptait pas dix festivals presque tous concentrés dans la grande région de Montréal, les plus importants étant le Festival international du conte de Montréal (fondé en 1993 et devenu le Festival interculturel du conte du Québec), le festival « Les jours sont contés en Estrie » (Sherbrooke, 1993) et le festival « Mémoires et racines » (Joliette, 1995); depuis l'an 2000, ce nombre a explosé, passant à plus de cinquante touchant toutes les régions du Québec et débordant tant du côté de l'Ontario (Festival du conte d'Ottawa, volet français depuis 2004) et de l'ouest (volet scolaire du Festival du voyageur, Saint-Boniface, 2007) que du côté de l'est (Festival du conte et de la légende de l'Innucadie, Natashquan, 2006) jusqu'en Acadie (la « Nuit internationale du conte en Acadie », Nouveau-Brunswick, 2002; et le Festival de la parole à la baie Sainte-Marie, Nouvelle-Écosse, 2005). Le Regroupement du conte au Québec

8. On sait que le conte fait partie de tous les programmes d'enseignement depuis le préscolaire jusqu'au secondaire, au Canada comme en France. Voir, pour la France, Henri Touati, « La place du conte en milieu scolaire », dans *Lire écrire à l'école*, Grenoble, CRDP de l'Académie de Grenoble, n° 22, printemps 2004, p. 15-16.

recense en outre 23 autres types de rencontres, soirées, veillées ou spectacles réguliers, 38 conteurs professionnels, plus de 200 amateurs, la plupart montréalais, réunis dans une dizaine de cercles au Québec et se déplaçant partout dans la francophonie (www.conte-quebec.com), sans compter l'« heure du conte » de toutes les bibliothèques publiques. Une maison d'édition, Planète rebelle (www.planeterebelle.qc.ca), a vu le jour en 1997 justement pour diffuser, par le livre et le disque, le répertoire écrit et parlé des conteurs. Les Éditions Trois-Pistoles, dirigées par Victor-Lévy Beaulieu, ont lancé la collection « Contes, légendes et récits du Québec et d'ailleurs » en 2003. En Europe francophone, le phénomène s'est d'abord manifesté à Grenoble en 1978. En 2000, la France comptait pour sa part plus de 125 groupes de conteurs amateurs, 296 conteurs professionnels, 82 festivals (festival « Paroles d'hiver » des arts de la parole dans les Côtes d'Armor et à Dinan, 1990; Festival du conte de Vassivière, 1995), des maisons du conte, 20 centres de recherche et 17 revues consacrées à l'oralité (*Les Cahiers de littérature orale* : www.inalco.fr), dont le rayonnement touche aussi à la Belgique (Festival du conte de Chiny, 1990) et à la Suisse (www.conteur.com)⁹. Pour sa part, le Festival international de menteries à Moncrabeau continue une tradition qui remonte au XVIII^e siècle.

v. L'édition des contes populaires

Notre projet s'inscrit donc dans une dynamique réelle de retour au conte, secteur que jeunes chercheurs, étudiants et praticiens fréquentent de plus en plus, mais qui manque de données sûres. Le moyen le plus commode de sortir de ce paradoxe serait d'encourager la publication de répertoires régionaux d'authentiques contes populaires, essentiellement inédits, dans une collection illustrant la richesse et la variété d'une tradition véhiculée dans tous les recoins de l'Amérique française — Acadie, Québec, Ontario, Ouest et États-Unis —, basée sur des sources fiables et livrée dans des ouvrages sérieux et bien documentés. Pour y parvenir, l'étape initiale a porté sur le choix des paramètres capables d'assurer un honnête passage de l'oral à l'écrit, sur leur mise à l'essai et sur la conception d'un modèle de base qui en résulte. On y a repensé et raffiné la méthode de transcription des textes oraux, que nous avons formulée il y a trente ans en optant pour la normalisation des textes en français courant¹⁰, et on s'est penché sur les notions de recueil et de collection de contes folkloriques. Ainsi, en livrant maintenant les résultats de ces dis-

9. Henri Touati, *L'art du récit en France*, Ministère de la culture, Direction de la musique, de la danse, du théâtre et des spectacles, avril 2000, 139 pages.

10. Jean-Pierre Pichette, « Notre transcription », dans *Menteries drôles et merveilleuses – Contes traditionnels du Saguenay* recueillis et présentés par Conrad Laforte, Montréal, Les Quinze, « Mémoires d'homme », 1978, p. 11–21.

cussions, le collectif souhaite fournir aux chercheurs une documentation où puiser les matériaux de leurs analyses et comparaisons, à l'appui des thèses qu'ils voudront éprouver tant en sémiologie, en logique, en littérature, en linguistique, en anthropologie qu'en histoire, en géographie et en ethnologie. De même, les praticiens, conteurs, artistes ou pédagogues, comme le grand public y trouveront la matière qu'ils réclament, dans une tenue utile et accessible à tous les cycles de l'enseignement.

vi. La recherche d'un modèle

Concertation méthodologique

Pour mettre au point un modèle, qui agréé aux divers intervenants du conte, et lui conférer une portée plus générale, la concertation était de rigueur. Aussi avons-nous organisé un atelier de consultation des spécialistes européens et nord-américains qui s'est tenu à l'Université Sainte-Anne les 23 et 24 octobre 2008. Cette rencontre faisait suite aux échanges préalables entre les membres du comité scientifique, les cochercheurs et les collaborateurs invités. Les discussions préparatoires — échanges d'information et de documents, conférences téléphoniques, etc. — ont mené à la planification du programme de l'atelier et à la confection du dossier de documentation qui fut distribué aux intervenants pour stimuler leur réflexion¹¹. La synthèse finale et la production du modèle découlent ainsi

11. « Documentation destinée aux intervenants », Pointe-de-l'Église, Université Sainte-Anne, Laboratoire de littérature orale, Centre acadien, 25 septembre 2008, 129 f. En voici le sommaire : • Germain Lemieux, « Introduction », dans *Les vieux m'ont conté*, tome 1 : « Contes franco-ontariens », Montréal, Bellarmin; Paris, Maisonneuve et Larose, 1977 [1973], p. 15–20. • Jean-Pierre Pichette, « Notre transcription », *op.cit.*, 1980 [1978], p. 11–21; troisième édition, [Québec], Éditions Va bene, 2001, p. 13–24. [Document extrait de notes de cours et suivi des règles adaptées aux chansons, d'exemples d'autres méthodes et de la réception critique, 22 f.]. • Vivian Labrie, « Une procédure générale de transcription d'archives », [extraits du chapitre 3] dans *Précis de transcription de documents d'archives orales*, [Québec], Institut québécois de recherche sur la culture, « Instruments de travail » n° 4, 1982, p. 104–106, 116–127. • Gerald Thomas, « Note sur la transcription des textes », [chapitre 8] dans *Les deux traditions – Le conte populaire chez les Franco-Terreneuviens*, Montréal, Bellarmin, 1983, p. 186–193. • Barry-Jean Ancelet, « La politique socio-culturelle de la transcription : la question du français louisianais », dans *Présence francophone*, n° 43, 1993, p. 47–61 (+ 1 page) • Ronald Labelle, « Normes de transcription », [à l'usage de ses étudiants], Université de Moncton, [s. d.], 2 f. • Jacques Coget, « Transcrire l'oralité : de la fidélité au non-sens », dans *De l'écriture d'une tradition orale à la pratique orale d'une écriture – Actes du colloque de Clamecy (58), 26–27 octobre 2000*, Parthenay, Modal Éditions-Diffusion Famdt, « Modal-poche », [2001], p. 51–62. • Michel Valière, « Contes à choix multiples : problèmes d'édition », dans *De l'écriture d'une tradition orale à la pratique orale d'une écriture*, *op. cit.*, [2001], p. 197–214. • Caterina Falbo, « La transcription : une

directement des consensus survenus au cours de la réunion et ces actes en font état.

Composition de l'équipe

L'équipe d'intervenants invités comptait douze chercheurs, soit trois cochercheurs, huit collaborateurs et le chercheur principal. Les personnes choisies l'ont été essentiellement selon les besoins du projet et leur compréhension du programme de recherche. S'agissant de l'élaboration d'un modèle d'édition de narrations et de chants populaires, nous n'avons retenu que des spécialistes reconnus en matière de tradition orale, ethnologues pour la plupart, mais aussi collègues qui sont sensibles aux propriétés linguistiques, littéraires, historiques, géographiques, pédagogiques ou psychologiques que véhiculent les récits populaires et qui se sont frottés, par leurs travaux, au problème du passage de l'oral à l'écrit, notamment par l'analyse, la comparaison et l'édition de récits des ^{xix}^e et ^{xx}^e siècles. De plus, chacun d'eux représentait une région de la francophonie nord-américaine : Marcel Bénéteau (Ontario), Bertrand Bergeron et Aurélien Boivin (Québec), Carmen d'Entremont et Ronald Labelle (Acadie), Barry-Jean Ancelet et Amanda LaFleur (États-Unis); et européenne : Fañch Postic (Bretagne), Josiane Bru et Patricia Casteret-Heiniger (Occitanie), Nicole Belmont (Île-de-France)¹². Cette représentation procura une approche plus entière des problèmes que pose l'écriture de l'oralité et, partant, susceptible d'autoriser le transfert du modèle à la plupart des contextes de la francophonie internationale, voire son adaptation à d'autres contextes linguistiques.

Axes de discussion

Pour ces journées d'étude, chaque intervenant livra d'abord un bref exposé sur les questions à l'étude, la méthode de transcription et la composition du recueil de contes, en fonction de son expérience régionale propre, nord-américaine ou européenne, des principaux problèmes rencontrés et des meilleures solutions trouvées. Ces communications, déployées en quatre séances de travail, reprenaient les axes de discussion retenus par l'équipe afin d'examiner les questions fondamentales que la recherche d'un modèle soulève.

tâche paradoxale », *The Interpreters' Newsletter*, EUT-Edizioni Università di Trieste, n° 13, octobre 2005, p. 25–38. • Marcel Bénéteau, « La langue des contes », dans *Contes du Détroit*, recueillis par Joseph-Médard Carrière, Sudbury, Prise de parole, « Agora », 2005, p. 28–38.

12. Barry-Jean Ancelet et Nicole Belmont, empêchés de participer à la rencontre, ont collaboré aux discussions préliminaires et au suivi du projet. Ils ont tenu à nous livrer leur réflexion que nous publions dans ce compte rendu.

PREMIÈRE SÉANCE : Transcrire pour qui?

Qui sont les destinataires de la collection de contes et de récits populaires projetée? Les ethnologues, les linguistes, les littéraires, les enseignants, le grand public? Peut-on vraiment satisfaire ces divers lecteurs par une même formule? **Nicole Belmont** montre bien le désarroi des collecteurs du *xix^e* siècle, formés à l'immobilité de la vraie littérature, devant les variations, caprices ou lacunes, de l'oralité, et leur besoin conséquent de remettre en forme les récits recueillis. Mais la mise en écrit d'un enregistrement est aussi « *rupture de l'oralité* », soutient **Josiane Bru**, évoquant les vertiges du transcripateur contemporain, soucieux de rendre un compte strict de son document, parfois exagérément par un « *codage caricatural* » : « *Le sens se perd dans le codage des détails* »; d'où le besoin d'une édition savante soutenue par un volet sonore qui ramène à l'oral. Le rôle du transcripateur « *n'est pas neutre* », confirme à son tour **Bertrand Bergeron**, car il est nécessaire de faire des choix ponctuels en fonction du lecteur visé, ce qu'il exemplifie par une série de règles que la pratique de normalisation de ses récits québécois lui a enseignées. Depuis Barbeau, note **Ronald Labelle**, on a plutôt cherché à rendre le récit intelligible au lecteur et, si certains auteurs ont abusé en Acadie en prenant des libertés très grandes, d'autres ont montré qu'il est tout à fait possible de respecter le lexique et la syntaxe du narrateur pour le plus grand bénéfice des chercheurs et des amateurs.

DEUXIÈME SÉANCE : Transcrire, traduire ou récrire?

Comment passer à l'écrit des contes oraux? Est-il possible de respecter fidèlement la langue du conteur et de produire une transcription accessible au lecteur? Les principes de base, posés en 1978, tiennent-ils toujours? L'exemple louisianais montre que le français « normatif » a contribué à réhabiliter une langue populaire exclusivement orale et, selon **Amanda LaFleur**, la transcription de l'ethnologue doit se démarquer à la fois de la linguistique et de la littérature. Son compatriote **Barry-Jean Ancelet** abonde dans le même sens, car il y va de l'avenir du français cadien de représenter sa « *spécificité régionale tout en favorisant une ouverture plus large sur la francophonie* » en évitant de « *trop appuyer sur la prononciation* ». En Acadie néo-écossaise, où le français fut longtemps en position d'infériorité, **Carmen d'Entremont** examine le cas du langage macaronique, qui indispose le lecteur et qui nécessite parfois le recours à la traduction, partielle ou intégrale sous forme synoptique, pour en clarifier le message. Pour sa part, **Patricia Heiniger-Casteret** présente une situation vécue en Gascogne, où l'ethnologue, partagée entre le respect du témoin ou de ses mandataires et la fidélité au document, fut soumise

à de délicates tractations au moment du « toilettage » du texte pour en préserver la nature orale première.

TROISIÈME SÉANCE : Comment éditer en l'absence de l'oral?

Comment traiter les documents manuscrits et les témoignages littéraires qui sont incomplets, résumés ou retouchés? Trois intervenants ont exposé des cas où le document oral n'existe plus. En Bretagne, **Fañch Postic** s'est particulièrement penché sur l'œuvre de l'abbé François Cadic, qui, « *outré le fait de passer d'un oral breton à un écrit français* » dont l'original est disparu, destine ses récits à un tout autre public, ses paroissiens bretons de Paris, et leur ajoute des notes et commentaires; ne faisant pas œuvre savante, mais édifiante, il s'attache à l'esprit des contes et en éclaire le contexte à un point tel qu'on a écrit que « *certaines versions de contes de François Cadic sont parmi les plus belles du folklore français* ». **Aurélien Boivin** étudie le conteur Jos Violon, « *indéniablement le meilleur et le plus authentique* », dont les récits « *ont été fixés à l'écrit par des littéraires* » au ^{xix}^e siècle; si Louis Fréchette a sauvé de l'oubli ces documents, « *reconstitués de mémoire* » plus de cinquante ans après le fait, et immortalisé les trouvailles d'un artiste de la parole en acte, il pêche par manque de rigueur dans l'uniformisation de la langue du conteur qui varie d'un conte à l'autre. Pour sa part, **Marcel Bénéteau** expose les problèmes qu'il a connus en éditant un manuscrit, celui des contes franco-ontariens notés sous la dictée des conteurs par Joseph-Médard Carrière entre 1936 et 1938; satisfait d'avoir respecté le lexique, la syntaxe et la morphologie dans le processus de la normalisation, il conclut que « *les meilleures transcriptions ne sont que des approximations de l'oral* » puisqu'il a dû sacrifier le volet de la phonétique.

QUATRIÈME SÉANCE : Comment transcrire et éditer? Convergences

Mais, en plus des textes, de quoi devrait se composer un recueil ou une collection de documents oraux? Quels sont les éléments qu'il est toujours nécessaire d'y présenter et ceux qu'il est souhaitable d'y ajouter s'ils sont disponibles? Cette ultime séance, tenue en privé sans les observateurs, fut employée à la synthèse des points de convergence sur les principes de base d'un protocole de transcription en vue de l'édition et sur le contenu d'un recueil de contes ou de chansons populaires. Elle produisit de nombreux consensus et détermina les paramètres devant guider le transfert de l'oral à l'écrit par un protocole commun qu'il restait à codifier. On y formula encore des questions que le comité scientifique eut pour mandat de résoudre. Éclairé par les échanges de ces journées d'étude, nous avons repris de bout en bout le protocole publié pour la collection « Mémoires d'homme » en 1978 et nous l'avons refondu dans

un document plus explicite, l'illustrant de plus abondants exemples. Ce faisant, il nous apparut indispensable de situer notre travail dans une séquence évolutive en mettant en lumière l'activité de nos prédécesseurs qui, depuis plus d'un siècle, en France comme au Canada, avaient été confrontés à des difficultés comparables et avaient trouvé des solutions diverses. Nous avons brossé leur aventure dans une étude, « De l'oral à l'écrit : toute une histoire », qui précède le « Protocole pour la transcription des documents de source orale en vue de l'édition ».

Remerciement

Il nous reste à exprimer notre gratitude envers notre collègue **Jean-Louis Robichaud**, membre actif du Groupe de recherche en études acadiennes (GRÉA), qui a bien voulu animer, dans une atmosphère d'application et de détente, la réflexion des intervenants durant ces deux jours et favoriser ainsi les discussions qui ont mené à la publication de ces actes.



Jean-Pierre Pichette



Jean-Louis Robichaud



Nicole Belmont